



# PROSPECTUS



## Crédit Hypothécaire avec destination immobilière

Crédit Logement Social

accordés par la

**s.a. CREDIT POUR HABITATIONS SOCIALES**

société pour le crédit social

agrée par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale

inscrite en vertu d'une décision de la FSMA

du 26 septembre 2017

**Conditions valables dans la Région de Bruxelles-Capitale**

\*Le présent prospectus est d'application au crédit hypothécaire qui relève du champ d'application du livre VII titre 4 chapitre 2 du Code de droit économique relatif au crédit hypothécaire; il s'agit d'un crédit hypothécaire destiné au financement de l'acquisition (achat ou construction) rénovation ou de la conservation de droits réels immobiliers attribués à une personne physique qui agit principalement dans un but réputé étranger à ses activités commerciales, professionnelles ou artisanales



# Prospectus crédit hypothécaire en pause d'adaptation